



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question au Gouvernement n° 765

Texte de la question

MOBILISATION CHEZ ARKEMA

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bianco, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Louis Bianco. Je voudrais, tout d'abord, revenir sur la question posée, il y a un instant, par M. Jean-Paul Bacquet.

Les plans de licenciement et les licenciements annoncés par notre collègue sont une réalité. Il ne s'agit ni d'invention ni de polémique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

À l'intention de M. Laurent Wauquiez, du Gouvernement et de nos collègues de l'UMP, j'ajouterai ceci : bien sûr, la situation est difficile, nous le savons ; mais cessez de répéter qu'une seule politique est possible ! Écoutez l'opposition ! Dialoguez avec nous ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC et exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Ma question s'adresse à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et porte sur la situation de l'entreprise chimique Arkema, créée, en 2005, à partir de la branche chimique de l'entreprise Total. Je précise que j'interviens au nom des trois parlementaires du département des Alpes-de-Haute-Provence.

En 2005, un premier plan social a abouti à la suppression de 660 emplois directs et indirects. Total, Arkema puis le Gouvernement nous avaient alors expliqué que ce plan permettrait la consolidation de l'emploi sur le site.

Total et Arkema avaient pris des engagements pour pérenniser l'emploi, qui prévoyaient l'élaboration d'une stratégie industrielle et la création de nouvelles unités de fabrication. Ces engagements étaient concrétisés dans une convention de restructuration et de réindustrialisation, signée solennellement par l'État. Or, ils n'ont pas été tenus. Pire, lors du comité central d'entreprise qui s'est réuni le 6 octobre dernier, un nouveau plan social a été annoncé qui se traduirait par de nouvelles suppressions d'emplois.

Comment les travailleurs peuvent-ils croire dans la parole de Total et d'Arkema, pourtant confirmée par les pouvoirs publics ? Comment peut-on imaginer que les salariés, la population et les élus puissent se résigner à la perspective d'un nouveau traumatisme, alors que les plaies datant de 2005 sont encore vives ?

On nous explique que l'implantation d'une usine de silicium pour la fabrication de panneaux solaires, à laquelle nous travaillons activement, permettrait de compenser les nouvelles suppressions d'emplois annoncées par Arkema. Mais Total, Arkema et le Gouvernement ne peuvent pas se défaire de leurs engagements en arguant d'un futur projet éventuel : il en va de la crédibilité de la parole donnée.

M. le président. Monsieur Bianco, veuillez poser votre question.

M. Jean-Louis Bianco. Ma question est simple : oui ou non, le Gouvernement va-t-il empêcher le nouveau plan de licenciements prévu par Arkema ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur Jean-Louis Bianco, le site Arkema de Saint-Auban a déjà été rudement éprouvé par le passé - notamment lors du plan de licenciement de 2005 portant sur plus de 350 postes. Une convention de revitalisation avait alors été signée, permettant l'investissement de 50 millions d'euros pour la constitution d'un pôle vinylique. La situation n'est pas réglée pour autant, loin s'en faut.

M. Patrick Roy. Le chômage, c'est l'UMP !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. De nouvelles inquiétudes, que vous évoquiez, se font jour. Au début du mois d'octobre, les partenaires sociaux ont exercé leur droit d'alerte afin d'accéder à l'information et de suivre l'évolution de la situation. La direction d'Arkema a déjà donné quelques réponses concernant des branches de l'entreprise qui seraient en déficit ; nous resterons extrêmement vigilants, et nous sommes évidemment à l'écoute des informations venant du terrain que vous pourrez nous transmettre.

Toutefois, je ne veux pas que nous nous contentions de subir ou d'attendre. Nous devons aller chercher les emplois potentiels que nous pouvons créer dans ce bassin.

M. Jean Mallot. Blablabla !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. À la demande du Premier ministre, une réunion a été convoquée, cette semaine, à Matignon, pour travailler sur le projet d'une usine de production de silicium, potentiellement porteur de plusieurs centaines d'emplois, et nécessitant un investissement global de plus de 800 millions d'euros.

MM. Christian Eckert, Jean Mallot et Patrick Roy. Pompier pyromane ! Pompier pyromane !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues, veuillez laisser le secrétaire d'État s'exprimer.

(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Monsieur Bianco, le Gouvernement est entièrement à votre disposition, tant pour essayer de traiter au mieux les difficultés que pour aller chercher les emplois de demain.

Vous constaterez, monsieur le député, que, si vos propos sont constructifs, et peuvent nous permettre de travailler ensemble sur le terrain, nous serons au rendez-vous. Mais lorsque votre discours relève de la pure polémique, ou que nous ne savons pas qui écouter dans l'opposition - Mme Aubry qui demande une hausse du SMIC ou Mme Royal qui, le lendemain, plaide pour sa baisse ? -, alors, il n'est pas possible d'être constructif à vos côtés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Patrick Roy. Le chômage, c'est l'UMP !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bianco](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 765

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2008